

Achat d'électricité : possibilité de bénéficier du futur marché UniHA

Dans le cadre de la libéralisation des marchés de l'énergie, UniHA constitue un groupement de commande pour l'achat de l'électricité 2016-2017. Les établissements de la FEHAP, en tant que privés non lucratifs peuvent participer à ce groupement, sans seuil de consommation minimale.

L'objectif poursuivi est de permettre **l'accès à une procédure de mise en concurrence des contrats d'électricité (jaunes et verts) de tous les établissements d'ici au 1er janvier 2016**, et ainsi de respecter le calendrier de la libéralisation des marchés de l'énergie.

Deux vagues de marchés subséquents sont prévues en 2015 afin d'offrir aux participants la latitude nécessaire à la bonne gestion de leurs contrats.

Les principaux éléments de la stratégie d'achat qu'UniHA met en œuvre sont les suivants :

1. La collecte du besoin => une AMO propose un outil de collecte et de traitement des données financières et de consommation adapté aux besoins des participants
2. Leviers d'achat => UniHA a décidé d'actionner l'ensemble des leviers disponibles pour traiter l'ensemble de la structure des coûts de l'électricité (le coût de l'électron mais aussi la part d'acheminement, la fiscalité et les capacités d'effacement)
3. Les points clés de l'achat d'énergie => UniHA est conscient des 4 points clés de l'obtention d'un bon prix auprès des fournisseurs d'énergie : qualité du recensement du besoin, délai de validité des offres courtes (3h), conditions financières (avances) et « notoriété » du client.
4. Le suivi de l'exécution des futurs contrats => attention toute particulière aux opérations de changement de fournisseur ainsi que les modalités de facturation et de contrôle des factures
5. Le coût de la procédure => plutôt que le forfait, UniHA privilégie, comme pour l'AO de Gaz naturel, un coût d'adhésion au prorata des MWh commandés. Ce coût a été estimé à environ 18cts par MWh commandés avec **un plancher à 750€/an**

Si ce Dispositif vous intéresse :

La date limite pour adhérer est fixée au **27 novembre 2014**, il est donc encore possible de s'inscrire

Contacts : DE-MIRAS Olivier (olivier.de-miras@uniha.org) ou LANGLOIS Justine (justine.langlois.stag@chu-bordeaux.fr)